



Assemblée générale

Distr.: Générale
3 avril 2008
Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Activités de promotion menées en 2007 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER)

Rapport du Secrétariat

I. Introduction

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, a décidé d'établir un programme du système des Nations Unies pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, qui serait une voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui à la gestion des catastrophes, servirait de trait d'union entre la communauté de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale, et faciliterait la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement.

2. La mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) garantit que:

a) Tous les pays et toutes les organisations régionales et internationales compétentes ont accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et développent la capacité de les exploiter; un plus grand nombre de pays reçoit une assistance pour définir des plans et des politiques en matière de gestion des catastrophes en faisant appel aux technologies spatiales et un appui pour mener des activités de réduction des risques et d'intervention d'urgence en exploitant les informations spatiales;

b) Les organismes du système des Nations Unies et les organismes internationaux s'occupant des questions spatiales et de la gestion des catastrophes



bénéficient d'une cohérence et de synergies accrues dans l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications pour faire progresser le développement humain et renforcer les capacités en général.

3. Dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, l'Assemblée générale a fait sien le plan de travail pour 2007 du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), ainsi que le projet de programme pour la période 2007-2009 et le plan de travail pour la période 2008-2009.

4. Le projet de programme pour la période 2007-2009 compte 11 activités visant à: a) faciliter le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel en fournissant aux États Membres, à leur demande, des services consultatifs techniques en matière d'utilisation des technologies spatiales aux fins de la prévention des catastrophes pour qu'ils actualisent leurs politiques et plans de gestion des catastrophes ou en lancent de nouveaux; b) accroître le nombre d'ateliers et de réunions de portée internationale ou régionale proposés dans différentes régions du monde, de telle sorte que les personnes concernées par la gestion des catastrophes et les spécialistes de l'utilisation de la technologie spatiale aux fins de la gestion des catastrophes puissent apprendre comment tirer parti des possibilités existantes ou prévues; c) contribuer à la création et à la maintenance d'un portail de connaissances recensant des études de cas et les meilleures pratiques en matière d'utilisation des données spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes; d) favoriser l'établissement de profils régionaux et de profils de pays; e) promouvoir une collaboration étroite entre les membres de la communauté spatiale pour les aider à comprendre les besoins particuliers des responsables de la gestion des catastrophes et à mettre au point des solutions intégrées répondant aux exigences des utilisateurs finals; et f) faciliter l'établissement de rapports sur les ateliers, stages de formation, colloques, conférences et séminaires organisés dans le cadre de UN-SPIDER.

II. Activités de promotion

5. Les "activités de promotion" constituent un aspect capital du programme UN-SPIDER. Elles englobent l'organisation d'ateliers, de séminaires et de réunions d'experts dans toutes les régions et en concertation avec les organismes humanitaires, notamment les utilisateurs à Genève; une contribution aux conférences, réunions et ateliers d'orientation stratégique et techniques organisés au niveau international sur ce thème, en mettant à leur disposition des intervenants et du matériel de sensibilisation; un soutien pour permettre aux spécialistes de la gestion des catastrophes sur le terrain de participer aux séminaires et ateliers techniques régionaux et internationaux; et la transmission systématique, aux responsables des activités de UN-SPIDER, des recommandations et des réactions des participants à ces activités. Les ateliers ci-après constituent l'essentiel des activités organisées en 2007 par UN-SPIDER dans le domaine de la sensibilisation: a) ateliers internationaux destinés à rassembler des experts et des praticiens pour améliorer la coordination horizontale; et b) ateliers régionaux UN-SPIDER axés sur des thèmes donnés et sur le renforcement de la coordination verticale.

Résumé des activités de promotion menées en 2007

6. En 2007, les ressources financières de UN-SPIDER ont permis à 14 spécialistes de pays en développement de participer à 8 réunions (A/AC.105/899, annexe I). Elles ont également permis d'organiser les réunions suivantes: l'atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Bonn (Allemagne) du 29 au 31 octobre 2007; l'atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, organisé conjointement avec le Gouvernement chinois et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), tenu à Shenzhen (Chine) du 3 au 5 décembre 2007; et la quatrième Réunion des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'aide humanitaire, tenue à Bangkok le 27 novembre 2007 (A/AC.105/899, annexe II).

7. À la quatrième réunion des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'aide humanitaire, les participants ont examiné les aspects opérationnels de l'adhésion à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (ou Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et à d'autres initiatives connexes, comme Sentinel Asia. Ils ont évalué les travaux menés par les organismes des Nations Unies et les institutions et organisations partenaires afin de mieux comprendre ce qui fonctionnait bien et ce qu'il fallait améliorer, en particulier pour ouvrir ces possibilités à un groupe encore plus large d'organismes des Nations Unies, surtout sur le terrain. Les participants ont échangé leurs vues sur la création d'un groupe de réflexion des utilisateurs qui aiderait les entités du système des Nations Unies et leurs partenaires à continuer de tirer parti des possibilités offertes. Enfin, ils ont mis à jour le texte sur la "conception commune", qui décrit comment les organismes du système considèrent les possibilités actuelles, comment ils prévoient de collaborer pour tirer parti des synergies existantes et quels changements ils jugent nécessaires pour que les entités du système des Nations Unies puissent tirer le meilleur parti possible des possibilités actuelles. Un rapport sur cette réunion est disponible sur le site Web suivant: <http://www.unspider.org>.

III. Atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

A. Programme et participation

8. Le premier atelier international organisé par le nouveau programme s'est tenu à Bonn. Il était organisé conjointement par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat et l'Agence aérospatiale allemande (DLR). Ont également pris part à son organisation: le Comité allemand pour la prévention des catastrophes, le Groupe sur l'observation de la Terre, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, le Mécanisme d'alerte rapide de la Stratégie

internationale de prévention des catastrophes et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

9. Les thèmes principaux suivants y ont été examinés:

a) Identification des informations spatiales pertinentes à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, y compris celles concernant les initiatives en cours et prévues, les études de cas et les meilleures pratiques, les données archivées en vue d'études sur les catastrophes et les possibilités de renforcement des capacités;

b) Conception d'un portail de connaissances qui garantira l'accessibilité des informations pertinentes et leur diffusion aux utilisateurs finals intéressés, y compris la conception d'un système de bases de données pour les informations pertinentes;

c) Identification des communautés de praticiens existantes et prévues qui contribuent à rapprocher la communauté spatiale et les responsables de la gestion des catastrophes;

d) Discussion et définition d'un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances et mise en œuvre d'activités spéciales qui contribueront au transfert des connaissances;

e) Renforcement des capacités dans le cadre de la tâche CB-07-02 du Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) sur le partage des connaissances pour une amélioration de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence;

f) Harmonisation des diverses initiatives qui contribuent à aider les pays en développement à avoir accès aux techniques spatiales et à les utiliser aux fins de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques.

10. Le programme a comporté des séances plénières, au cours desquelles 11 présentations ont été faites, et des séances de débats, pour lesquelles les participants ont été répartis en quatre groupes de travail. Le Groupe 1 a examiné la plate-forme favorisant les alliances et les besoins des utilisateurs, en relation avec la tâche DI-06-09 du GEOSS, le Groupe 2 a également examiné la plate-forme favorisant les alliances, mais sous l'angle de la coordination horizontale, le Groupe 3 a débattu du portail de connaissances, le Groupe 4 de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités (activité 11, en relation avec la tâche CB-07-02 du GEOSS).

11. Les séances de présentation ont donné aux participants l'occasion d'apprendre comment les informations spatiales pouvaient être utilisées pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence et de débattre de ces questions au sein de groupes de travail. Il ressortait des exemples de projets existants et prévus qu'il était nécessaire de créer un organisme de coordination au niveau mondial.

12. L'atelier a réuni 90 participants des pays suivants: Algérie, Allemagne, Autriche, Brésil, Canada, Chine, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Soudan, Suisse, Thaïlande et Turquie.

13. Y ont également participé, des représentants du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, de l'Université des Nations Unies, de l'Organisation mondiale de la santé, du Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de l'Agence spatiale européenne, de la Commission européenne, du Groupe sur l'observation de la Terre, du Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, du Centre asiatique de prévention des catastrophes, de l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe, du Centre de la coordination pour la prévention des désastres en Amérique centrale et du Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française.

14. Les fonds alloués par le Gouvernement allemand et l'Agence aérospatiale allemande ont été utilisés pour couvrir les frais de l'atelier, y compris les manifestations parallèles, les billets d'avion et l'indemnité journalière de subsistance de 11 participants et de 2 représentants du Bureau des affaires spatiales.

B. Observations et recommandations

15. Le Groupe de travail 1, qui a axé ses travaux sur l'activité 8 du plan de travail de UN-SPIDER pour la période biennale 2008-2009, relative à la plate-forme favorisant les alliances, en particulier sur les besoins des utilisateurs, a souligné combien il importait de comprendre les besoins en matière de données, l'accès aux données, ainsi que les politiques en matière de données. Les participants ont examiné les mécanismes existants pour accéder aux données, tels que la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" et Sentinel Asia et sont convenus que UN-SPIDER devrait jouer un rôle majeur pour aider les utilisateurs finals à comprendre les questions relatives aux données. Concernant la tâche DI-06-09 du GEOSS sur l'utilisation des satellites pour la gestion des risques, qui est exécutée conjointement par le Bureau des affaires spatiales de l'ONU et l'Agence spatiale canadienne, les participants ont approuvé la stratégie proposée de recenser les besoins des utilisateurs et sont convenus que le personnel de UN-SPIDER devrait prendre l'initiative de remplir les tableaux concernant les besoins des utilisateurs.

16. Le Groupe de travail 2, qui a également examiné l'activité 8, mais sous l'angle de la coordination horizontale, a souligné qu'il importait d'abord de s'assurer qu'il y avait une coordination interne (en particulier avec les centres nationaux de liaison désignés et le réseau de bureaux régionaux d'appui), a examiné les moyens d'assurer la coordination entre UN-SPIDER et des initiatives importantes, et a recommandé de favoriser les alliances thématiques. Les participants à ce groupe de travail ont établi une liste provisoire énumérant un certain nombre d'initiatives que le personnel de UN-SPIDER devrait coordonner, notamment des initiatives de la communauté internationale et régionale des utilisateurs et de la communauté spatiale internationale et régionale.

17. Le Groupe de travail 3 a examiné l'activité 2 du plan de travail, relative à la mise au point du portail de connaissances. Les participants à ce groupe de travail ont proposé des orientations pour l'évaluation des besoins, suggérant notamment de

dresser l'inventaire des plates-formes et des portails Web existants. Ils ont examiné la question de l'élaboration d'une structure de gouvernance et la nécessité de définir les fonctions essentielles et les principaux composants, et ont souligné l'importance d'établir des partenariats et de nouer et de maintenir des contacts avec les initiatives existantes et prévues. Ils ont en outre dressé la liste détaillée des composants essentiels qui pourraient figurer sur le portail de connaissances et une liste d'éléments à inclure dans l'énoncé de mission et la structure de gouvernance.

18. Le Groupe de travail 4 a examiné la gestion des connaissances (activité 7 du plan de travail de UN-SPIDER pour 2008-2009) et le renforcement des capacités (activité 11). Les participants à ce groupe de travail ont d'abord débattu de la complémentarité du renforcement des capacités et de la gestion des connaissances et fait remarquer que la gestion des connaissances portait essentiellement sur l'identification, l'acquisition et le transfert d'informations et de connaissances, tandis que le renforcement des capacités était axé sur les différentes méthodes destinées à garantir que les groupes d'utilisateurs visés sont en mesure de comprendre et d'exploiter de telles informations et connaissances. Ils ont ensuite identifié les éléments constitutifs d'un cadre de renforcement des capacités efficace: constitution d'une base de données des possibilités de formation, mise en place d'une plate-forme d'apprentissage en ligne, élaboration de programmes d'enseignement spécialement conçus pour les différents groupes d'utilisateurs, et appui à l'organisation de programmes de formation de courte et de longue durée.

19. Le programme de l'atelier, la liste des participants, les présentations qui y ont été faites, ainsi que les notes détaillées de la réunion et l'ensemble des conclusions et recommandations sont disponibles sur le site Web du programme UN-SPIDER (<http://www.unspider.org>).

IV. Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

A. Programme et participation

20. L'atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence tenu à Shenzhen (Chine) du 3 au 5 décembre 2007 a été organisé conjointement par le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale chinoise, avec le soutien du Gouvernement chinois, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Coopération multilatérale Asie-Pacifique concernant les techniques spatiales et leurs applications. Premier atelier régional du programme UN-SPIDER, il a réuni 50 participants de 17 pays.

21. Cet atelier a permis de faire le point de l'état d'avancement des techniques spatiales utilisées à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans la région, de débattre de la stratégie de sensibilisation de UN-SPIDER proposée (qui s'inspire de stratégies similaires mises en œuvre avec succès par d'autres organisations dans la région), d'examiner l'élaboration des profils de pays et de recenser des moyens de coordination et d'échanges efficaces avec les centres de liaison nationaux et le réseau de bureaux régionaux d'appui.

22. Le programme de l'atelier a comporté une séance d'ouverture, avec des présentations des représentants de l'Agence spatiale chinoise, du Bureau des affaires spatiales et de la CESAP, ainsi que cinq séances de présentation et cinq séances de discussion.
23. L'atelier a rassemblé au total 50 participants des pays ci-après: Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maroc, Mongolie, Myanmar, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.
24. Y ont également participé des représentants du Bureau des affaires spatiales, de la CESAP, du Centre asiatique de prévention des catastrophes, du Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes et du Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française.
25. Les fonds alloués par l'ONU et le Gouvernement de la République populaire de Chine, par l'intermédiaire de l'Agence spatiale chinoise (CNSA), ont permis de payer les frais de l'atelier, y compris les manifestations parallèles, les billets d'avion et l'indemnité journalière de subsistance de 22 participants et de 2 représentants du Bureau des affaires spatiales.

B. Observations et recommandations

26. Après trois jours de discussions intenses, les participants ont avancé les considérations suivantes, estimant que UN-SPIDER devrait s'en inspirer pour réaliser les tâches qui lui sont confiées pour 2008-2009. Concernant les profils régionaux et de pays, ils sont convenus d'une formule spécifique, qui devrait être utilisée par tous les pays, et ont décidé que chaque profil de pays devrait être établi et mis à jour par le centre national de liaison désigné par le pays concerné ou par UN-SPIDER si aucune désignation n'a eu lieu. La CESAP est convenue de prendre des mesures afin de faciliter le processus.
27. Les participants à l'atelier ont contribué à la définition des éléments essentiels d'une campagne de sensibilisation et sont convenus qu'en 2008, l'accent devait être mis sur certains groupes d'intérêt tels que les associations de protection civile, les responsables de la gestion des catastrophes et les communautés exposées aux catastrophes. Il a également été convenu que les principaux partenaires, en particulier les centres de liaison nationaux et les organismes menant des interventions humanitaires et d'urgence, notamment les utilisateurs à Genève devraient participer à une telle campagne. Les participants ont également recommandé d'établir une liste de contrôle pouvant être utilisée par les centres de liaison nationaux pour dresser l'inventaire des capacités nationales dans le domaine de la sensibilisation et de prévoir chaque année une activité nationale d'une journée, organisée par les centres de liaison nationaux, telle que la journée internationale de l'utilisation de la technologie spatiale pour la gestion des catastrophes.
28. Concernant l'appui aux activités nationales, qui comprend l'appui à la mise en œuvre des activités et des projets de réduction des risques et d'intervention d'urgence définis en concertation avec les centres nationaux de liaison désignés, les participants ont présenté un certain nombre de recommandations, notamment les suivantes: le centre national de liaison désigné devrait être un organisme

gouvernemental, ayant de préférence des activités dans le domaine de la gestion des catastrophes et être en mesure d'assurer la coordination avec tous les partenaires, (agences spatiales, institutions chargées de la gestion des catastrophes, établissements universitaires aussi bien qu'organisations non gouvernementales). Le centre national de liaison désigné devrait être considéré comme le représentant du programme UN-SPIDER dans le pays. Il devrait en outre se concentrer sur les questions transfrontières dans le cadre du programme UN-SPIDER et/ou des mécanismes régionaux, et contribuer ainsi au partage des données pertinentes et des meilleures pratiques.

29. Enfin, s'agissant de l'appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques au niveau national, les participants ont recommandé que l'accent soit mis non seulement sur les politiques et la planification, mais aussi sur les procédures et la prévention et que les efforts soient axés sur la prévention et la réduction des catastrophes. En dernier lieu, ils ont recommandé de renforcer l'infrastructure de données géospatiales nationale existante et d'élaborer une définition claire des politiques de partage de données.

30. Le programme de l'atelier, la liste des participants, les présentations qui y ont été faites, ainsi que les conclusions et recommandations sont disponibles sur le site Web du programme UN-SPIDER (<http://www.unspider.org>).

V. Contributions volontaires

31. Les activités de promotion entreprises en 2007 ont pu être menées à bien grâce au soutien et aux contributions volontaires (en espèces et en nature) versées directement par les gouvernements et le secteur privé, notamment:

a) Le Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, qui a versé une contribution de 150 000 euros afin de soutenir le renforcement des capacités et les activités de promotion et a aussi mis à disposition un expert confirmé pour aider le personnel de UN-SPIDER dans ces activités;

b) Le Gouvernement allemand, qui verse une contribution d'un montant annuel de 150 000 euros pendant quatre ans pour appuyer les activités du bureau à Bonn;

c) L'Agence spatiale chinoise, qui a contribué à l'atelier organisé par UN-SPIDER à Shenzhen (Chine) en prenant à sa charge les coûts de l'organisation sur place, des locaux et des déplacements dans la ville, ainsi que les dépenses de subsistance de 22 participants de pays en développement;

d) L'Agence spatiale allemande, qui a pris en charge une partie des coûts de l'atelier UN-SPIDER tenu à Bonn (Allemagne);

e) Les sociétés Infoterra (<http://www.infoterra-global.com/>), RapidEye (<http://www.rapideye.de/>) et LogicaCMG (<http://www.logicacmg.com/>), qui ont pris en charge une partie des coûts de l'atelier UN-SPIDER tenu à Bonn.